

Ursmarine Marie Joseph DARRAS

N^o 9
 Darras
 Ursmarine Marie
 Legitime

L'an mil huit cent quarante quatre, le vingt sixieme
 jour du mois de Mars, à neuf heures du matin, par-
 devant nous Louis Bellant, Maire officier de l'état civil
 de la Commune de Bizernes, Canton et Arrondissement de
 Saint-Omer, Département du Pas de Calais, a comparu Pierre
 Joseph Darras, age de trente sept ans, ouvrier menuisier,
 demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin, qu'il a déclaré être de lui en son
 domicile aujourd'hui à cinq heures du matin et de dame
 Florentine Leclercq, age de trente cinq ans son épouse,
 auquel enfant il a été donné les Prénoms d'Ursmarine
 Marie Joseph. Les dites présentations et déclarations
 ont été faites en présence de Louis Joseph, Dufay, age
 de cinquante sept ans, manouvrier, et de Louis Joseph
 Wintrebert, age de quarante huit ans, instituteur, tous
 deux domiciliés en cette Commune et ont les deux temoins
 signé avec nous le présent acte, le comparant et déclaré
 qu'il soit signé de ce interpellé après lecture faite

P. J. Wintrebert L. J. Dufay L. Bellant